

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 881.599

Distributeur de tickets.

Société anonyme dite : ROTATICKETS résidant en France (Nièvre).

Demandé le 29 avril 1942, à 13^h 31^m, à Paris.

Délivré le 28 janvier 1943. — Publié le 29 avril 1943.

La présente invention a pour objet un distributeur de tickets en rouleau.

Ce distributeur comporte essentiellement un coffret divisé en compartiments identiques 5 par des cloisons mobiles servant de support aux axes destinés à recevoir les rouleaux de tickets, et un distributeur logé sur la face avant du coffret et présentant au droit de chaque cloison une embouchure dans laquelle 10 s'engage le bout de chaque rouleau de tickets. Cette embouchure est formée par un couloir de guidage dont la longueur correspond à celle d'un ticket et qui est muni d'un système exerçant une pression élastique sur 15 le ticket afin de le retenir tant qu'on n'a pas exercé une contre-pression pour le dégager; en outre une réglette d'acier ou analogue forme le bord de ce couloir pour permettre de couper la bande de tickets 20 quand le nombre voulu de tickets a été délivré.

Un distributeur suivant l'invention sera décrit à titre d'exemple ci-après, en référence au dessin annexé sur lequel :

25 La fig. 1 est une vue de face du distributeur;

La fig. 2 est une vue de face du distributeur, dont la paroi avant a été enlevée;

30 La fig. 3 est une coupe transversale suivant III-III de la fig. 1;

La fig. 4 est une vue à plus grande échelle d'un couloir distributeur;

La fig. 5 est une coupe suivant V-V de la fig. 4.

L'appareil se présente sous la forme d'un 35 coffret 1 en bois, tôle, matière synthétique ou autre dont la paroi avant 2 porte côte à côte des couloirs inclinés 3, 4, 5 qui se présentent comme les touches d'un piano; au-dessus de ces couloirs sont prévus des 40 cadres 6 pour indiquer le genre du ticket 7 qui se trouve dans le couloir correspondant.

Chaque couloir distributeur est alimenté par des rouleaux de tickets 8, 9, 10 montés sur les axes 26 fixés à hauteur correspon- 45 dante à celle du couloir sur des cloisons 11, 12, 13, mobiles dans les rainures 14 du coffret. En retirant chaque cloison, on peut monter sans difficulté sur l'axe qu'elle porte le rouleau de tickets, de préférence de ma- 50 nière qu'il se déroule par le bas; la bande de tickets 15 traverse la paroi 2 par la fente 16 et s'engage à plat dans le couloir de guidage 4 par exemple.

Chaque couloir (fig. 4 et 5) est formé par 55 une plaque de tôle ou autre 17 de longueur égale à celle d'un ticket et échancrée sur le dessus suivant une fenêtre 18 d'une largeur suffisante pour permettre l'intro- 60 duction du doigt. Cette plaque présente latéralement des rainures de guidage 19; une lame élastique 20 est fixée en même temps que la plaque 17 sur une plaque 21 de la paroi 2.

Priz du fascicule : 13 francs.

Le bord avant supérieur de chaque couloir forme réglette à bords coupants 22, tandis que les rainures inférieures se terminent par des arrondis 23 incurvés vers le bas.

5 Le fonctionnement du distributeur est le suivant : les rouleaux de tickets tels que 9 étant mis en place sur l'axe 11 dans l'un des compartiments du coffret, la bande de tickets 15 qui se déroule s'engage par la
10 fente 16 dans le couloir 4; on le fait avancer en appuyant par la fenêtre 18, ce qui a pour effet de faire cesser la pression de la lame 20 contre le ticket et on continue jusqu'à ce que le ticket bute contre les crochets 24 prévus
15 sur le bord de la réglette 22; à ce moment les perforations 25 généralement formées sur la bande 15 pénètrent dans les crochets 24. L'appareil est prêt au fonctionnement et un ticket 7 peut être introduit dans le
20 cadre 6.

Pour délivrer un ou plusieurs tickets, il suffit d'appuyer avec le doigt à travers l'échancrure 18 sur la lame 20 et d'imprimer à la bande 15 ainsi dégagée des crochets ou
25 crans d'arrêt 24 un mouvement de glissement vers le bas; avec de l'habitude il suffit même de tirer l'extrémité de la bande 15 vers le bas pour la dégager des crans 24 et dégager le nombre de tickets voulus. A ce
30 moment, on imprime à la bande un mouvement vers le haut de manière que les crans 24 s'engagent autant que possible dans les perforations 25. En accentuant le mouvement

la bande se sectionne contre la réglette 22.

On obtient avec ce dispositif une délivrance rapide des tickets et un sectionnement net et propre sans perte de temps ni mouvements difficiles. 35

Bien entendu, le mode d'exécution ci-dessus décrit pourra être sujet à des variantes d'exécution, par exemple dans la forme et le nombre des compartiments et des couloirs distributeurs, dans le nombre la forme et la disposition des crochets ou crans d'arrêt, l'inclinaison de la réglette à bords coupants, 40 etc. 45

RÉSUMÉ :

1° Distributeur de tickets en rouleau comportant un coffret compartimenté par des cloisons mobiles portant des axes de bobinage des rouleaux de tickets et dont la paroi antérieure est munie de fentes pour le passage des bandes de tickets et de couloirs de distribution prévus au droit desdites fentes et compartiments; ces couloirs ont un fond mobile élastique tendant à freiner la bande de tickets et se terminent par une réglette à bords coupants; 50

2° Des crochets ou crans d'arrêt sont prévus sur la réglette; 60

3° Le dessus de chaque couloir est échancré pour permettre le tirage des tickets.

Société anonyme dite ROTATICKETS.

Par procuration :

BLÉRY.

Fig.1.

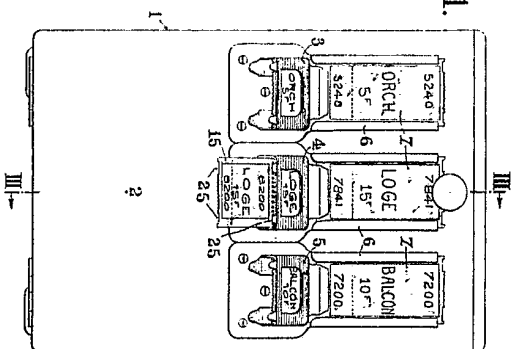


Fig.2.

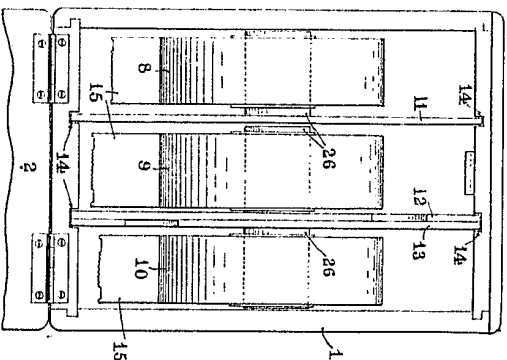


Fig.3.

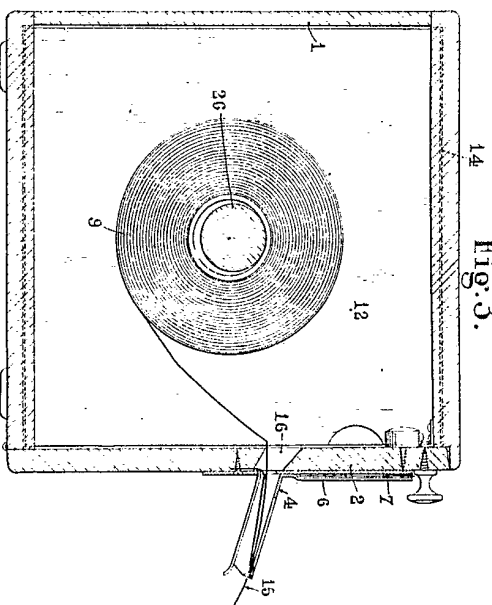


Fig.4.

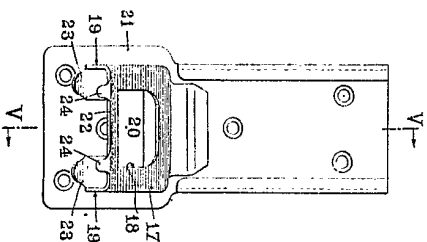
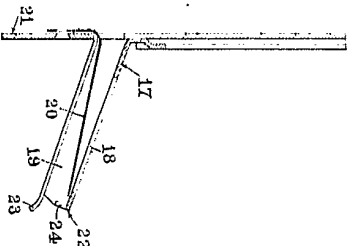


Fig.5.



onymie dite :
tickets

Pl. unique

